



VILLE de MURET
mairie-muret.fr

AVIS DE MARCHE

FOURNITURES

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Ville de Muret, 27 rue Caastelvielh, à l'attention de M. le maire, F-31605 Muret Cedex.

Adresse(s) internet :

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

auprès du ou des points de contact susmentionnés

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autorité régionale ou locale.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

SECTION II : OBJET DU MARCHE

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

fourniture et Acheminement en gaz naturel pour la Ville de Muret -.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.

Achat.

Code NUTS **FR623**.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs.

Nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé : 6.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 4.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

fourniture et Acheminement en gaz naturel pour la Ville de Muret -.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

09123000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1) Description

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : oui.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Informations sur les options :

Options : oui.

Description de ces options : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le titulaire des marchés complémentaires de fournitures dans les conditions de l'article 35 II - 4° du Code des Marchés Publics français, dont le calendrier d'exécution n'est pas connu à l'avance.

Des avenants ou des décisions de poursuivre pourront être conclus au cours de l'exécution du contrat dans les conditions de l'article 118 du c m p.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 48 (à compter de la date d'attribution du marché).

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement sur Budget de la Ville section fonctionnement. Le présent marché est entièrement financé sur les ressources propres de la Collectivité - paiement dans le délai global de 30 jours par mandats administratifs.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Si groupement, exigence mandataire solidaire.

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

Qualification du fournisseur : il doit détenir une autorisation de fourniture de gaz en cours de validité, conformément aux articles L 443-1 à L 443-9 du code de l'énergie.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : critères (voir Règlement de la Consultation)

accord cadre :

Sélection des CANDIDATURES :

- régularité de la situation juridique - fiscale et sociale - et attestations d'assurance RC et RP en cours de validité -

- garanties, capacités humaines, techniques et financières et compétences professionnelles (qualifications professionnelles de l'entreprise ou identifications équivalentes) - expérience professionnelle - références en rapport avec la nature et l'importance des marchés au cours des 3 dernières années.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : voir rc.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : voir rc.

III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : non.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. valeur technique de l'offre. Pondération : 70.
2. valeur financière de l'offre. Pondération : 30.

IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

1418A00F00.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

12 novembre 2014 - 10:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Retrait du Dossier de Consultation :

Sur le site dématérialisé de la Collectivité :

<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Service auprès duquel les Candidatures et les Offres doivent être envoyées :

Envoi par courrier recommandé OU express OU dépôt auprès du Service des Marchés Publics (2ème étage) - hôtel de Ville - 2ème étage - 27, rue Castelvieu - B.P. 60207 - 31605 Muret Cedex (solution recueillant la préférence de la Collectivité)

Ou dépôt sur le site dématérialisé de la Collectivité :

<https://marches-publics-ville-muret.omnikles.com/>

Renseignements techniques - administratifs - demande écrite par : Fax 05 61 51 95 41

Tout contact téléphonique pourra être pris mais les candidats confirmeront leur demande par écrit auprès du Service des Marchés Publics de la Ville - une réponse écrite leur sera apportée via le site dématérialisé

-
Assistant à Maîtrise d'ouvrage : Société UNIXIAL 3 chemin des Rullets - 31180 saint genies belleuve - romain CASSAGNAUD ou Mathieu BOFFO

Durée du 1^{er} marché subséquent : 36 mois.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 septembre 2014.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV - B.P. 7007, F-31068 Toulouse Cedex 07. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Tél. (+33) 5 62 73 57 57. Adresse internet : <http://www.ta-toulouse.juradm.fr>. Fax (+33) 5 62 73 57 40.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Toulouse, adresse précitée

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

30 septembre 2014.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Éléments de facturation :

Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : **1418A00F00**

Libellé de la facture : VILLE DE MURET HOTEL DE VILLE Service des MARCHES PUBLICS 27 RUE CASTELVIEU BP 60207, F-31605 Muret Cedex.

Siret : 21310395500018

Classe de profil : Commune

Délai de mise en ligne :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> :
12 novembre 2014.

Classification des produits :

Hydrocarbures naturels